



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2019-130

PUBLIÉ LE 23 AOÛT 2019

Sommaire

74_DDT_Direction départementale des territoires de Haute-Savoie

74-2019-08-22-005 - Arrêté n° DDT-2019-1268 du 22 août 2019 de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie (7 pages)

Page 3

74_DDT_Direction départementale des territoires de
Haute-Savoie

74-2019-08-22-005

Arrêté n° DDT-2019-1268 du 22 août 2019 de
subdélégation de signature du directeur départemental des
territoires de la Haute-Savoie

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Secrétariat général

Conseil de gestion

Affaire suivie par Ghislaine Grandchamp
tél. : 04 50 33 77 55
ghislaine.grandchamp@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le

22 AOÛT 2019

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

**Arrêté n° DDT-2019-1268
de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et en particulier son article 7 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment ses articles 43 et 44 ;

VU l'arrêté du 28 juillet 2017 du Premier ministre, portant nomination de M. Francis CHARPENTIER en qualité de directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2018-033 du 21 novembre 2018, portant délégation de signature à M. Francis CHARPENTIER, directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2019-022 du 5 août 2019 portant organisation des directions départementales interministérielles de la Haute-Savoie ;

VU la décision du 19 juillet 2019 chargeant M. Eric LEDEZ de l'intérim des fonctions de chef de l'unité territoriale de Thonon ;

VU la décision du 20 août 2019 chargeant M. Sylvain THOMAS de l'intérim des fonctions de chef de la cellule politique de l'habitat et de la ville au service habitat ;

ARRETE

Article 1 - Conformément à l'article 2 de l'arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2018-033 du 21 novembre 2018, donnant délégation de signature à M. Francis CHARPENTIER, directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie, subdélégation de signature est donnée à :

1 - 1 - Pour les affaires visées au chapitre AG – Administration générale :

*** pour l'ensemble des décisions (hors AG 2) :**

Mme Sylvia CHARPIN, secrétaire générale (SG),
M. Vincent PATRIARCA, chef du service habitat (SH),

*** pour les affaires visées au paragraphe AG 1 :**

M. Jean-Pierre GODDET, responsable de la cellule ressources humaines et formation (SG-CRHF),

*** pour l'octroi des congés annuels visés au sous-paragraphe AG 1.1 :**

délégation est donnée aux personnels d'encadrement des services, cellules et unité territoriale.

1 - 2 - Pour les affaires visées au chapitre AJ - Affaires juridiques et contentieuses :

*** pour l'ensemble des décisions, à l'exclusion des paragraphes AJ 2, AJ 6 et AJ 7 :**

Mme Sylvia CHARPIN, secrétaire générale (SG),
M. Laurent KOMPFF, chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Vincent PATRIARCA, chef du service habitat (SH),

*** pour les affaires visées au paragraphe AJ 1 :**

M. Stéphane RENÉ, chef de la cellule juridique (SG-CJ),

*** pour les affaires visées au paragraphe AJ 3 :**

M. Stéphane RENÉ, chef de la cellule juridique (SG-CJ),
Mme Élodie DEMAILLY, adjointe au chef de la cellule juridique (SG-CJ),
Mme Céline BOCQUET, chargée du pré-judiciaire (SG/CJ),
Mme Odile ARNAU-SABADIE, chef de la cellule application du droit des sols (SAR-CADS),
M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA),
M. Bertrand SOLDANO, chef de la cellule prévention des pollutions et ressources (SEE-CPPR),
M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),
M. Claude GEMINIANI, chargé de mission forêt (SEE-CMNFCV),
M. Sébastien MALAN, chargé de mission réserves naturelles nationales et Natura 2000 (SEE-CMNFCV),
M. Éric GERVASONI, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS),
Mme Ariane STEPHAN, chef de la cellule prévention des risques (SAR-CPR),

*** pour les affaires visées au paragraphe AJ 4 :**

M. Stéphane RENÉ, chef de la cellule juridique (SG-CJ),
Mme Élodie DEMAILLY, adjointe au chef de la cellule juridique (SG-CJ),
Mme Odile ARNAU-SABADIE, chef de la cellule application du droit des sols (SAR-CADS),
M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Delphine ROTHLSBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),
M. Bertrand LHEUREUX, chef du service économie agricole (SEA),
M. Vincent BONEU, adjoint au chef du service économie agricole (SEA), chef de la cellule agriculture et développement rural (SEA-CADR),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),
Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA),
M. Bertrand SOLDANO, chef de la cellule prévention des pollutions et des ressources (SEE-CPPR),
M. Éric GERVASONI, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS),
M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),
M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Ariane STEPHAN, chef de la cellule prévention des risques (SAR-CPR),

M. Eric LEDEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale de Thonon, chef du pôle lac Léman, chargé de l'intérim du chef de l'unité territoriale de Thonon,
 Mme Karine LAMBERSSENS, chef de l'unité lacs (direction),
 M. Stéphane GRAND, adjoint au chef de l'unité lacs, référent lac d'Annecy (direction).

1 - 3 - Pour les affaires visées au chapitre AUR – Aménagement, urbanisme et risques :

*** pour l'ensemble des affaires :**

M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour l'ensemble des affaires (à l'exclusion du AUR 2 p) :**

M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),
 M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
 M. Vincent PATRIARCA, chef du service habitat (SH),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe AUR 1 b et aux paragraphes**

**AUR 2 (à l'exclusion de AUR 2 a, AUR 2 b, AUR 2 c, AUR 2 l, AUR 2 m, AUR 2 n, AUR 2 o et AUR 2 p),
 AUR 3 sauf, en cas d'avis divergent avec le maire, refus concernant les activités économiques et la
 création de logements,**

AUR 4 :

Mme Odile ARNAU-SABADIE, chef de la cellule application du droit des sols (SAR-CADS),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe AUR 1 b et aux paragraphes**

**AUR 2 (à l'exclusion de AUR 2 a, AUR 2 b, AUR 2 c, AUR 2 l, AUR 2 m, AUR 2 n, AUR 2 o et AUR 2 p),
 AUR 3 sauf, en cas d'avis divergent avec le maire, refus concernant les activités économiques et la
 création de logements,**

AUR 4,

dans la limite des compétences territoriales :

M. Eric LEDEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale de Thonon et chef du pôle lac Léman, chargé de l'intérim du chef de l'unité territoriale de Thonon,

*** pour les lettres visées aux sous-paragraphe AUR 2 d, AUR 2 e, AUR 2 f et AUR 2 h :**

les agents dont les noms suivent et dans la limite des compétences territoriales définies ci-après :

- Département de la Haute-Savoie :

M. Joël GIROD, référent application du droit des sols (SAR/CADS),
 Mme Liliane DESTRET, instructrice en urbanisme État et fiscalité (SAR-CADS),
 Mme Monique EXCOFFIER, instructrice en urbanisme et fiscalité (SAR-CADS),
 Mme Michèle FANTIN, instructrice en urbanisme et fiscalité (SAR-CADS) (jusqu'au 30 septembre 2019),
 Mme Brigitte LACRAZ, instructrice en urbanisme et fiscalité (SAR-CADS),

- Unité territoriale de Thonon :

M. Philippe STEPHEN, chef du pôle application du droit de sols et fiscalité,
 M. Jérôme BOUCTOT, chargé de secteur application du droit des sols et fiscalité (jusqu'au 30 novembre 2019),
 Mme Sylviane CROISEAU, instructrice en urbanisme et fiscalité (jusqu'au 30 novembre 2019),
 M. Jean-Marc DAGAND, instructeur en urbanisme et fiscalité,

*** pour les affaires visées au paragraphe AUR 5 :**

Mme Ariane STEPHAN, chef de la cellule prévention des risques (SAR-CPR),

*** pour les affaires visées au paragraphe AUR 6 :**

M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
 M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),
 Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),
 Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA).

1 - 4 - Pour les affaires visées au chapitre EE – Eau et environnement :

*** pour l'ensemble des décisions :**

M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
 M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),
 M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),
 M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM).

*** pour les affaires visées aux paragraphes EE 1 (à l'exclusion de EE 1 h) et EE 4 (à l'exclusion de EE 4 o, EE 4 q, EE 4 r)**

M. Éric GERVASONI, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe EE 2 b et aux paragraphes EE 11 et EE 12 :**

Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA),
 M. Bertrand SOLDANO, chef de la cellule prévention des pollutions et ressources (SEE-CPPR),
 Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),

*** pour les affaires visées aux paragraphes EE 3 (à l'exclusion de EE 3 a et EE 3 b), EE 5 (à l'exclusion de EE 5 a, EE 5 c, EE 5 e, EE 5 f), EE 6, EE 7 et EE 9 :**

M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),

*** pour les affaires visées au paragraphe EE 8 :**

Mme Delphine ROTH LISBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
 chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),
 M. Lionel PUPPIS, chef de la cellule déplacements (STEM-CD),

*** pour les affaires visées au paragraphe EE 10 :**

M. Bertrand SOLDANO, chef de la cellule prévention des pollutions et ressources (SEE-CPPR).

1 - 5 - Pour les affaires visées au chapitre HC – Habitat et construction :

*** pour l'ensemble des décisions :**

M. Vincent PATRIARCA, chef du service habitat (SH),
 M. David HENEULT, adjoint au chef du service habitat (SH) et chef de la cellule aides habitat public (SH-CAHP),
 Mme Sylvia CHARPIN, secrétaire générale (SG),
 M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour les affaires visées aux paragraphes HC 2, HC 4, HC 5 et HC 6 :**

M. Sylvain THOMAS, chargé de mission mobilisation du foncier pour production de logements, chargé de l'intérim du chef de la cellule politique de l'habitat et de la ville (SH-CPHV),

*** pour les affaires visées au paragraphe HC 3 :**

M. Jérôme RAMANZIN, chef de la cellule bâtiment durable (SH-CBD),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe HC 1 f :**

Mme Anne-Marie FAVRE-LORRAINE, chef de la cellule intervention habitat privé (CIHP),

1 - 6 - Pour les affaires visées au chapitre EA – Économie agricole :

*** pour l'ensemble des décisions :**

M. Bertrand LHEUREUX, chef du service économie agricole (SEA),
 M. Vincent BONEU, adjoint au chef du service économie agricole (SEA), chef de la cellule agriculture et développement rural (SEA-CADR),

*** pour les affaires visées aux sous-paragraphes EA 1 d, EA 1 e, et aux paragraphes EA 4 et EA 5 :**
Mme Nathalie DURAND, chef de la cellule aides directes de la PAC et contrôles (SEA-CADPC),

*** pour les affaires visées aux paragraphes EA 1, EA 2, EA 3 et EA 6 :**
M. Antoine MENET, chef de la cellule agro-écologie et filières (SEA-CAEF),

*** pour les affaires visées aux sous-paragraphes EA 1 e, EA 1 g et EA 1 h :**
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),
M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),
M. Éric GERVASONI, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS).

1 - 7 - Pour les affaires visées au chapitre FE – Gestion des fonds européens :

*** pour l'ensemble des décisions (à l'exclusion du FE 1 b) :**
M. Bertrand LHEUREUX, chef du service économie agricole (SEA),
M. Vincent BONEU, adjoint au chef du service économie agricole (SEA), chef de la cellule agriculture et développement rural (SEA-CADR),
Mme Nathalie DURAND, chef de la cellule aides directes de la PAC et contrôles (SEA-CADPC),
M. Antoine MENET, chef de la cellule agro-écologie et filières (SEA-CAEF),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),
M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),
M. Éric GERVASONI, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS).

1 - 8 - Pour les affaires visées au chapitre SER – Sécurité - éducation routière :

*** pour l'ensemble des décisions, sauf les décisions de retrait d'agrément des établissements d'enseignement de la conduite automobile :**

M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Delphine ROTHLSBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),
M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),
Mme Éléonore RICHARD, chef de la cellule éducation routière (STEM-CER),
Mme Martine MANESSE, adjointe à la chef de la cellule éducation routière (STEM-CER),

*** pour les affaires visées au paragraphe SER 1 :**
Mme Rachel CHAPUIS, coordinatrice sécurité routière (STEM-CSR),
M. Nicolas RAMELLA-PEZZA, chargé de mission observatoire départemental de la sécurité routière et contrôles automatisés (STEM-CSR).

1 - 9 - Pour les affaires visées au chapitre TC – Transports et contrôles :

*** pour l'ensemble de ces affaires :**
M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Delphine ROTHLSBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM), chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),
M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour les affaires visées aux paragraphes TC 1 :**
M. Lionel PUPPIS, chef de la cellule déplacements (STEM-CD),

*** pour les affaires visées au paragraphe TC 3**
Mme Odile ARNAU-SABADIE, chef de la cellule application du droit des sols (SAR-CADS),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),

M. Vincent BONEU, adjoint au chef du service économie agricole (SEA), chef de la cellule agriculture et développement rural (SEA-CADR),
 Mme Muriel MARIOTTO, animatrice territoriale (SAR-PA),
 Mme Sylvia CHARPIN, secrétaire générale (SG),
 M. David HENEULT, adjoint au chef du service habitat (SH) et chef de la cellule aides habitat public (SH-CAHP),
 Mme Nathalie DURAND, chef de la cellule aides directes de la PAC et contrôles (SEA-CADPC),
 M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),
 M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),
 Mme Marie-Agnès LAFONT, animatrice territoriale (SAR-PA),
 M. Dominique LEDOUX, animateur territorial (SAR-PA),
 M. Bertrand LHEUREUX, chef du service économie agricole (SEA),
 Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA),
 M. Vincent PATRIARCA, chef du service habitat (SH),
 M. Stéphane RENÉ, chef de la cellule juridique (SG-CJ),
 M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),

*** pour les affaires visées au paragraphe TC 5 :**

M. Sylvain CAPERAA NYGREN, chargé de mission gestion de crise, sécurité défense (STEM).

1 - 10 - Pour les affaires visées au chapitre DPF - Domaine public fluvial :

*** pour l'ensemble des affaires visées au paragraphe DPF 1 et pour les correspondances relatives aux manifestations nautiques visées au DPF 2 a :**

Mme Karine LAMBERSSENS, chef de l'unité lacs (direction),
 M. Stéphane GRAND, adjoint au chef de l'unité lacs, référent lac d'Annecy (direction),
 M. Eric LEDEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale de Thonon, chef du pôle lac Léman, chargé de l'intérim du chef de l'unité territoriale de Thonon,
 M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
 M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),
 M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
 M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe DPF 1 d :**

Mme Mélanie BRUNIE, chargée de secteur lac d'Annecy à l'unité lacs (direction),
 Mme Katherine ANDRE, chargée de secteur lac Léman à l'unité territoriale de Thonon,
 M. Didier PEYROT, chargé de secteur lac Léman à l'unité territoriale de Thonon,

*** pour les affaires visées au paragraphe DPF 1 :**

Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),
 Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA).

1 - 11 - Pour les affaires visées au chapitre RCR – Routes et circulation routière :

*** pour l'ensemble de ces affaires :**

M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
 Mme Delphine ROTH LISBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
 chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),
 M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour les affaires visées au paragraphe RCR 2 :**

M. Lionel PUPPIS, chef de la cellule déplacements (STEM-CD),

Article 2 – Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1er septembre 2019. À compter de cette date, toutes les dispositions antérieures sont abrogées.

Article 3 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires,



Francis CHARPENTIER